

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022



Un billet de match / de spectacle = titre de transport public

• Le principe

Depuis de nombreuses années, des partenariats sont conclus entre la Semitan et des partenaires culturels et sportifs de l'agglomération nantaise. Ils permettent d'inciter à l'usage et **faciliter l'accès en transport public aux événements ou spectacles** organisés dans des lieux que le réseau Tan dessert. Le billet ou la carte d'abonnement pour accéder à l'évènement fait office de titre de transport pour voyager sur le réseau Tan (hors Navette Aéroport, TER, tram-train et Parkings Relais). Cette année, de nouveaux partenariats se sont ajoutés aux traditionnels : **Angers-Nantes Opéra et la Cité des Congrès de Nantes.**



• Les nouveaux partenariats pour la saison 2022-2023

- **Angers Nantes Opéra** : spectacles ayant lieu au Théâtre Graslin, la Cité des Congrès et à la Soufflerie - 2h avant et 2h après.
- **Cité des congrès** :
 - Tous les **spectacles grand public** ayant lieu à la Cité des Congrès en soirée - 2h avant et 2h après - hors évènements professionnels.
 - Les festivals culturels organisés par la Cité des Congrès : **Utopiales** et **Folle Journée** ; le billet pour la journée concernée fait office de titre de transport sur l'ensemble de la journée.



• Les partenariats reconduits

- **ONPL** : concerts ayant lieu à Cité des Congrès, au Lieu Unique et au théâtre Graslin - 2h avant et 2h après.
- **HBC** : matchs de handball et évènements organisés par le H ayant lieu au Hall XXL du Parc des Expositions et Palais des sports de Beaulieu - 2h avant et 2h après.
- **FCN** : matchs de football ayant lieu au stade de la Beaujoire - 3h avant et 2h après.



—○ **Grand T** - spectacles organisés par le Grand T ayant lieu dans les théâtres partenaires du Grand T de l'agglomération ou dans l'espace public - 2h avant et 2h après.

- **S'y rendre en transports en commun**

- Théâtre Graslin à Nantes : L1 arrêt Médiathèque - C1, C3 et 23 arrêts Copernic ou Saint-Nicolas
- Cité des Congrès de Nantes : L1 arrêt Duchesse Anne Chateau - L4 arrêt Cité des Congrès
- Lieu Unique à Nantes : L1 arrêt Duchesse Anne Chateau - L4 arrêt Cité des Congrès - C2 et C3 arrêt Lieu Unique
- Parc des expositions et Stade de la Beaujoire à Nantes : L1 et C6 arrêt Beaujoire
- Stade de la Beaujoire à Nantes : L1 et C6 arrêt Beaujoire
- Palais des sports de Beaulieu à Nantes : L4 arrêt Tripode – L5 arrêt Ile de Nantes : L2 et 3 arrêt Vincent Gâche - C5 arrêt Conservatoire
- La Soufflerie à Rezé : L2 et L3 arrêt Balinière

—○ Présentation de la Semitan

La Semitan est une SEM (société d'économie mixte) détenue à 65% Nantes Métropole et 35% par des acteurs privés (Transdev, Caisse d'Épargne, CCI, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. Elle emploie à ce jour 2200 salariés dont 1400 conducteurs. www.semitan.fr